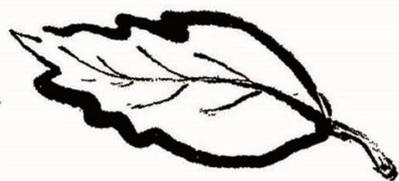


# S'feld' Blatt



Lettre d'information de la commune de Feldbach n°4 Octobre 2020

## Le mot de la Maire **A toutes et à tous,**

L'équipe municipale est en place et œuvre au quotidien. Les décisions à prendre dans les dossiers en cours nécessitent réflexion car elles engagent l'avenir de notre village. Les sujets ne manquent pas : intercommunalité, urbanisme, voiries, action en justice, chaufferie communale, forêt, sécurité routière, etc... Christophe Kessler a souhaité démissionner de son poste de 3ème adjoint par manque de disponibilité. Cette demande a été faite par un courrier adressé au Préfet en date du 17 septembre.

La pose d'un nouvel enrobé autour du rond-point fin août par le Conseil Départemental a généré des travaux pour la Commune et des dépenses conséquentes. En effet, la réfection des pavés, la reprise des ilots, le marquage au sol et les panneaux de signalisation routière sont entièrement à la charge de la Commune.

Dans la rue des prés, la Communauté de Communes Sundgau a entrepris des travaux de reprise d'une conduite d'eau entre le 14 et le 18 septembre. Nous avons profité de la présence de l'entrepreneur pour faire réaliser le bouchage des nombreux nids-de-poule, permettant ainsi l'économie des frais d'installation de chantier.

Le 20 septembre, la participation aux Journées Européennes du Patrimoine en animant l'église a été une évidence. L'église est le marqueur de l'identité de Feldbach. Dans le respect de sa vocation religieuse, le conseil municipal souhaite également qu'elle puisse être un lieu d'expression culturelle.

C'était un challenge de taille dans le contexte sanitaire actuel ! La mobilisation de **toutes** les associations et forces vives du village a permis que la réussite soit au rendez-vous. C'est ensemble que nous y sommes arrivés. Nettoyage, préparation, encadrement, placement, désinfection, rangement, etc... il y avait de quoi faire ! Encore MERCI pour ce soutien. MERCI également aux villageois, pour leur présence et leurs encouragements, qui nous motivent à entreprendre et organiser encore. Les idées et les volontés sont là !

Bien à vous, Sylvie RENGER



## Les Journées du Patrimoine... une tradition au mois de septembre.

En cette année si particulière, où très peu de manifestations ont lieu, Feldbach a décidé d'organiser sa Journée du Patrimoine autour de son église romane du XIIe siècle. Les associations du village se sont mobilisées pour préparer cette belle fête.

Une fois le soleil installé, le marché artisanal a pu se mettre en place pour accueillir les visiteurs. Confitures faites maison, miel, bijoux, objets décoratifs et utilitaires en bois ou en osier résultant d'un véritable savoir faire, animaux en céramiques et sacs à main artisanaux les attendaient. Au milieu du marché, un stand de livres d'occasion tenu par les membres des « Initiatives du Cœur ». Les amateurs de lecture ont trouvé leur bonheur parmi la variété des genres littéraires proposés. Les premiers visiteurs, attirés par le son de l'accordéon d'Alexia et du cajon de Loïc, qui résonnaient



dans les rues, ont apprécié ce duo de musiciens talentueux, habitants du village de surcroît ! Dans l'église, la Batterie-Fanfare de Riespach a quant à elle, enchanté le public venu assister à ses deux concerts. Les cuivres ont résonné sous les voûtes de l'église. Les spectateurs ont été enthousiasmés par la qualité de la prestation, le répertoire moderne et l'acoustique du lieu.

Entre les deux concerts, la visite guidée de notre belle église a également eu beaucoup de succès. Les commentaires avisés et bien complets d'Astrid Stehlin ont pu renseigner les nombreux visiteurs présents, elle y tenait

aussi le stand du conseil de fabrique. Tout au long de la journée, les visiteurs ont également pu se restaurer et déguster les crêpes, pâtisseries et sandwiches préparés par le Foyer.

Le Comité des fêtes, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, le Foyer Rural et les Initiatives du cœur ont épaulé le Conseil Municipal et se sont assurés que tout le monde profite des festivités en toute sécurité, dans le respect des gestes barrières.

**Un grand merci à tous les bénévoles et participants qui se sont investis et ont contribué à faire de cette journée une belle réussite !**

Myriam Vetter



**Une occasion de lire** A l'ombre de l'arbre de la reconnaissance le long de l'église, notre stand de livres d'occasion a attiré petits et grands en ce beau dimanche. Que ce soit à la recherche de livres d'art ou d'alsatiques, de romans actuels ou de livres pour lecteur débutant, les membres de notre petite association ont été fiers de partager ces moments avec les visiteurs mais aussi de pouvoir mettre à disposition ces nombreux cartons de livres qui ont ainsi pu retrouver un peu d'air frais. Joli combiné culturel avec la visite de l'église et les concerts, les livres ont eux aussi contribué comme il se doit à cette journée du patrimoine. Nous espérons que les habitués pourront retrouver ces livres l'été prochain.... Les Initiatives du cœur



**Mariage** Le 10 octobre Virginie MEDUS et Sébastien LEHMANN ont uni leur destinée en présence des membres de leur famille, une joie pour leurs trois enfants : Nathan, Lucas et Lyla.



### **Grand Anniversaire**

Le 21 septembre une délégation de la Municipalité s'est rendue chez Lucien EMMELIN à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire pour la remise du traditionnel cadeau. L'occasion d'évoquer quelques souvenirs autour d'une table bien garnie !

# Décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 9 septembre 2020

## Désignation des membres de la CLECT- CCS Sundgau :

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité des membres présents, Sylvie RENGHER comme déléguée titulaire et Christophe SENDELIN comme délégué suppléant.

## ONF - Approbation du programme des travaux d'exploitation - état de prévision des coupes pour l'année 2021 :

Vu les explications du Garde forestier, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents a validé le programme et l'état prévisionnel des coupes présentées. Un volume de coupe de 570m3 est proposé dans 5 parcelles. A noter cependant que seront coupés en priorité les arbres tombés ou ceux qui sont malades. La recette est estimée par l'ONF à 6 640.- HT et déduction faite des frais divers (honoraires et assistance à la gestion de la main d'œuvre), elle s'élève à 3 958.-€ HT.

## Choix d'un bureau d'études pour le pont de l'église :

Après explications de Sébastien Stoessel, 2<sup>e</sup> adjoint, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de confier au bureau d'étude PMM Ingénieurs Conseil – 39100 DOLE une mission de diagnostic technique du pont rue de l'Eglise à hauteur d'un montant d'honoraires de 2 800 € HT, soit 3 360 € TTC .

## CCS Sundgau :

15 commissions de travail sur différentes thématiques ont été constituées au sein de la Communauté de Communes SUNDGAU pour ce nouveau mandat. Ces commissions étaient ouvertes à tous les conseillers des communes membres. Pour Feldbach avaient candidaté :

Christophe SENDELIN (délégué communautaire) pour les commissions Finances/Juridique et Culture

Sylvie RENGHER pour la Commission Urbanisme

mediatheque.haut-rhin.fr mediathequedepartementale68

Médiathèque départementale du Haut-Rhin

CORONAVIRUS - COVID-19

**Bibliobus Express**

**1** Choisissez en consultant notre catalogue sur : [HTTP://MD68.OPAC3D.FR](http://MD68.OPAC3D.FR)

**2** Réservez directement en ligne (si possible) ou par téléphone au 06 42 81 12 12

**3** Une question ? Les bibliothécaires sont là pour vous conseiller au 06 42 81 12 12

**4** Récupérez vos documents, sur rendez-vous, dans l'un des 5 points de retrait : COLMAR - MASEVAUX - HABSHEIM - ALTKIRCH - FERRETTE

Plus d'informations : [www.mediatheque.haut-rhin.fr](http://www.mediatheque.haut-rhin.fr)

POUR LA SANTÉ DE TOUS, MERCI DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRE :



CREATION: CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN - PHOTOS © GETTYIMAGES - MAI 2020

**ONF** Lors de cette séance du conseil municipal deux gardes forestiers sont venus expliquer leur travail: Gaël FELLET, en intérim sur notre secteur et Océane DIEDA notre nouvelle garde forestière!

**Un plan d'aménagement forestier** sur 20 ans est établi pour chaque commune, c'est un plan de route qui planifie les actions à mener mais Gaël FELLET a profité de cette présentation de l'ONF pour expliquer les changements à venir :

- coupes prévues chaque année
- état des coupes, telle année, telle coupe...
- les arbres à marquer, etc

Ce plan, la commune n'a en général pas d'autre choix que de l'approuver suite aux recommandations de l'ONF, donc pas trop de surprises mais le climat change... Bien que les parcelles à couper soient prévues, évidemment en général des parcelles saines, la dégradation rapide de certaines parcelles oblige un changement de choix de coupe. Sera donc prioritaire une coupe, quelque fois importante, sur une parcelle où les insectes prolifèrent et où les arbres sont déjà attaqués, à la place de la coupe sur une parcelle saine. C'est pourquoi, les épicéas à l'entrée du village côté Heimersdorf ont été abattus. Attaqués, il n'y avait pas d'autre choix. Si cette parcelle avait été au cœur de la forêt nous ne nous en rendrions moins compte mais comme elle est bien en vue à l'entrée du village et qu'elle fait partie du paysage cela ressemble plus à un massacre: et ça a été incompréhensif pour beaucoup d'entre nous. L'ONF avait pourtant apposé un feuillet d'explications au bord de la parcelle. Le reste des épicéas est surveillé mais devra sans doute être coupé rapidement. La même explication pour les hêtres au bout de la rue de l'église, hêtres qui faisaient partis de notre enfance pour certains, ils sont malades, pas d'autre choix que de les abattre.



**Et le climat dans tout ça?** Il change et Gaël Fellet nous expose la suite la plus optimiste qui est déjà très sombre: 3° de plus dans les années à venir, la sécheresse qui est déjà présente stresse l'arbre, il est en manque d'eau, ses défenses immunitaires sont affaiblies et les insectes et autres maladies arrivent et s'installent durablement: c'est déjà le cas maintenant, et ce ne sera pas mieux plus tard. Nous posons donc la question: quel avenir? Que faire? Quoi replanter? L'ONF travaille avec l'INRA pour essayer d'imaginer la forêt de demain, plus précisément celle dans 30, 50 ou 100 ans et c'est difficile dans ces conditions climatiques qui évoluent. Une croix est mise sur les épicéas, sera préféré le cèdre, plus résistant. Pareil pour le frêne et le hêtre (alors que

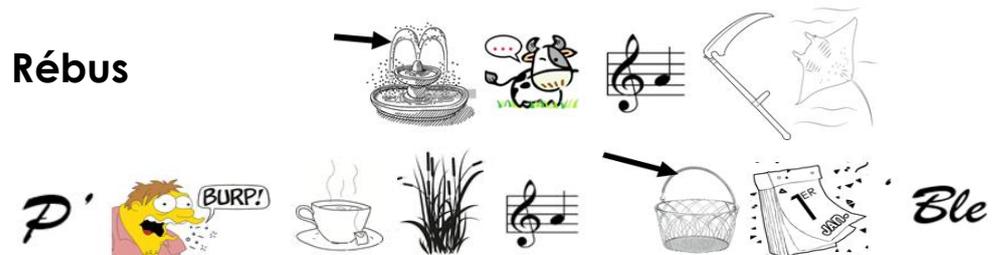
c'est le combustible numéro 1 dans le coin) qui sera abandonné car son réseau racinaire en surface ne lui permet pas de résister longtemps à des périodes sans eau. Le chêne tient le choc grâce à ses racines qui s'enfoncent profondément dans le sol: ne dit-on pas «solide comme un chêne!»? Et évidemment des plantations plus panachées avec des arbres à pousse plus rapide comme le bouleau, le merisier, etc. Le mélange permettra aussi d'éviter les proliférations rapides d'une éventuelle maladie, une sorte de distanciation sociale qui nous en rappelle une autre.

**Voilà, le chêne**, avec des origines génétiques différentes, serait notre sauveur! Mais sur lui, plane aussi l'arrivée d'un insecte venu d'ailleurs qui pour l'instant est stoppé autour des ports français et contrôlé mais lorsqu'il arrivera à dépasser cette zone, nos chênes seront sérieusement en danger aussi. En attendant il faut replanter et laisser faire la nature : pour le chêne par exemple, une partie des glands ( en nombre cette année ) sera mangée par les sangliers, une partie prendra racine mais sera mangée par les chevreuils... Les chevreuils en surnombre actuellement participent aussi au déséquilibre de la forêt. Une collaboration avec les chasseurs permettra de retrouver un équilibre et de laisser une chance aux jeunes pousses.

**La forêt**, bien au-delà de l'enjeu financier qu'elle représente, c'est la forêt de notre enfance pour certains, c'est la forêt qui craque sous nos pas et nous offre oxygène, champignons et autres espèces végétales: bois, animaux sauvages et insectes à apercevoir. Et cette forêt-là est malade. A nous de la soigner et de la préserver ! Pour finir tout de même sur une note optimiste, un Milan royal, dont le cri est facilement reconnaissable, s'est installé dans nos forêts et survole régulièrement le village. Et bien sûr, bienvenue à notre nouvelle garde forestière!

Caroline Jaegy

**Alerte sécheresse levée** Les restrictions de l'utilisation de l'eau ont été levées. En dehors de nous éviter d'être ravitaillés par des tanks d'eau potable, ces restrictions évitaient de puiser de l'eau inutilement et préservaient notre eau en profondeur. Bien sûr, l'eau nous semble être un dû, une facilité, une évidence, elle coule toute seule ! Mais son utilisation raisonnable contribuera aussi à la sauvegarde de notre environnement. A chacun d'entre nous de faire preuve de civisme.



## Décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal

du 7 octobre 2020

### Chauffage communal

Sur proposition des membres de la Commission Chauffage réunis en date du 17 septembre, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide:

- de procéder sur la période de chauffe 2020/2021 à différents tests afin d'identifier les axes d'amélioration de fonctionnement pour une meilleure efficacité à venir
- d'appliquer pour la facturation des périodes de chauffe 2019/2020 et 2020/2021 le prix au kwh facturé à 0.0649€ (montant des abonnements inchangé)

### Vie associative

La crise sanitaire fragilise les associations. Dans l'objectif d'un soutien aux associations du village, après discussion avec les représentants concernés et sur proposition de Christophe Sengelin, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal décide:

- d'allouer une subvention d'un montant de 1000.-€ au Comité des Fêtes pour la prise en charge des dépenses liées à la Fête du Patrimoine (Sylvie Renger et Marguerite Dattler ne prennent pas part au vote)
- pour l'année 2020, d'exonérer l'Association du Foyer Rural du versement de la contribution prévue dans la Convention

### Points divers

#### Achats et travaux réalisés

- Achat de peinture pour marquage au sol autour du rond-point: 682.20€. Ets GIROD
- Achat de balises qui seront implantées à l'entrée de la rue des prés: 468.35€ Ets GIROD
- Bouchage des nids de poule rue des prés: 2040.-€ Tp du Sund'Go

**CCS- Collecte des ordures** A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le système de collecte et les tarifs seront

harmonisés sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes SUNDGAU.

Une information et une distribution de bacs seront organisées au courant du 4<sup>e</sup> trimestre 2020.

**Cérémonie du 11 novembre** En raison des conditions sanitaires, les membres du Conseil municipal décident de ne pas organiser cette année de cérémonie de commémoration de l'Armistice devant le Monument aux Morts.

**Vœux de la Municipalité et Fête des Aînés** Toujours dans le contexte sanitaire actuel, les membres du Conseil Municipal décident d'annuler la traditionnelle cérémonie de vœux et le repas des Aînés programmés initialement pour janvier 2021. Le traditionnel cadeau de Noël sera tout de même distribué.

## Compte-rendu de la réunion du Syndicat Scolaire Riespach-Feldbach-Bisel du 10/08/2020 à Bisel

Pour le renouvellement du marché des transports, les membres du syndicat ont retenu l'offre de la Société SUNDGAU VOYAGE.

Le contrat de l'agent d'entretien de l'école de BISEL a été renouvelé pour une durée d'un an. Les effectifs de la rentrée s'élèvent à 107 élèves répartis entre Bisel et Riespach et entre les 5 enseignantes, Odile Marion, Morgane Fluhr, Eliane Osinski, Nadège Drouhard et Sylvie Frey (directrice).

## Compte-rendu de la réunion du SIGFRA du 23/07/2020 à Hirtzbach

Lors de cette séance, Thierry Jacobberger, maire de Balschwiller a été élu président et Philippe Depierre, délégué pour la ville d'Altkirch, vice-président. Le Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière de la Région d'Altkirch assure la gestion de la main d'œuvre des bûcherons-sylviculteurs.

### Dates des battues sur le lot unique de Feldbach saison de chasse 2020-2021

Samedi 10 octobre 2020, dimanche 25 octobre 2020, samedi 31 octobre 2020, mercredi 11 novembre 2020, dimanche 22 novembre 2020, samedi 05 décembre 2020, dimanche 13 décembre 2020, mercredi 23 décembre 2020, mercredi 30 décembre 2020, dimanche 10 janvier 2021, samedi 23 janvier 2021 et lundi 1<sup>er</sup> février 2021.

## Dépôt de gravats interdits rue du Fossé

Nous rappelons à la population que les dépôts de gravats ou autres matériaux sont strictement interdits au bout de la rue du Fossé ainsi que dans la parcelle boisée derrière la chapelle.



**La nature n'est pas une poubelle** C'est un constat malheureux, les déchets sont partout et de plus en plus nombreux. Il y a de tout, des mégots de cigarette, des chewing-gums, des mouchoirs, des emballages divers, etc... Au-delà de l'impact environnemental catastrophique cela représente aussi un coût énorme pour les Collectivités en collecte et évacuation. Par exemple, pour les bords des routes, les agents du Conseil Départemental patrouillent et ramassent des déchets au quotidien. Cela représente sur un an des milliers d'heures de travail !

### Terrain de foot

Des sangliers en quête de nourriture ont labouré le terrain de football, il semblerait bien qu'à cet endroit, la vie souterraine soit grouillante et que les sangliers la trouvent à leur goût !



### Point ouvrier communal

Déplacements et habillage des 2 bacs à compost près de l'église, veuillez bien respecter le tri ! Colmatage des trous du parvis en attendant sa réfection et remise en état de l'abri bus. Marquage des **passages piétons, cédez le passage** et **stop**.

**Bac à huile** La communauté de communes gérant les déchets, le bac à huile initialement situé rue d'Arveyres a été enlevé, rendez-vous désormais dans votre déchetterie pour y vider vos huiles usagées.



## Le saviez-vous ?

**La taxe d'aménagement** est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...). Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc). Son montant est composé de trois parts :

communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France). Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre. Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1ère et à la 2ème date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable). Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement. [www.taxe-amenagement.fr](http://www.taxe-amenagement.fr)



## Taille de guêpes

Les sapeurs-pompiers du village sont intervenus cet été plus de 15 fois pour les guêpes et autres hyménoptères. La procédure à suivre ? Appelez le 18 qui transmettra au Chef de Corps. L'Amicale des sapeurs-pompiers vous remercie pour votre générosité. A l'année prochaine !



## Nature

Lionel Peter, notre garde champêtre, a présenté les différentes missions de la Brigade Verte à la nouvelle équipe municipale. La Brigade Verte est garante de la préservation du patrimoine naturel, rural et urbain. Les gardes champêtres surveillent la nature, en effectuant des patrouilles 7 jours sur 7, dans les communes cotisantes, dont Feldbach. Leurs missions de la Brigade sont très variées :

**Animaux** Elle intervient lorsque des animaux domestiques (chats, chiens mais aussi serpents, ...) sont errants ou mal soignés. Les gardes champêtres sont formés et équipés pour la capture de ces animaux et travaillent en collaboration avec la SPA.

Elle intervient aussi pour les animaux sauvages blessés, suite à la collision avec un véhicule ou pour ceux qui se sont égarés dans un jardin par exemple. Ils sont capturés et relâchés dans un endroit approprié. La Brigade Verte peut aussi faire appel à un vétérinaire ou une association habilités pour leur prodiguer les premiers soins ou encore au Garde-Chasse local.

**Dépôt d'immondices** Elle constate encore trop souvent des dépôts sauvages d'immondices. Pneumatiques, déchets de chantier ou ordures ménagères constituent parfois de réelles décharges à ciel ouvert.

Les Gardes Champêtres font des investigations qui permettent de retrouver les auteurs des dépôts sauvages pour un nettoyage complet des lieux assorti d'une amende.

**Nuisances** Elle fait souvent office de médiatrice pour résoudre des problèmes de nuisance. Celles-ci peuvent être olfactives (fumées, peinture, fumier...), sonores (musique, cris, aboiements, machines...) ou encore visuelles. Il en va du civisme de chacun pour une cohabitation pacifique, en milieu rural comme en milieu urbain.

**Circulation** Elle vient compléter le dispositif de surveillance des axes de circulation, à savoir : les chemins ruraux et forestiers, souvent interdits à la circulation des véhicules à moteur, les pistes cyclables, certaines infractions au code de la route en milieu rural.

**Feux** Tout au long de l'année et plus particulièrement en période de sécheresse, les gardes champêtres sont extrêmement vigilants quant aux feux en milieu rural qui constituent souvent un risque menaçant les riverains, la faune et la flore.

**Chasse** Le garde champêtre est compétent en matière de chasse. Il peut procéder au contrôle des permis, des bracelets apposés sur le gibier abattu, à la mise en place des panneaux réglementaires lors des battues...

**Pêche** Au même titre que pour la chasse, les gardes champêtres sont habilités à contrôler les cartes de pêche, le nombre et la taille des prises, les lignes et appâts employés... La Brigade Verte est désormais partenaire de la Fédération de Pêche du Haut-Rhin pour la surveillance des cours d'eau des associations de pêche.

**Forêt** La Brigade Verte procède, en collaboration avec l'ONF, à une surveillance régulière du domaine forestier. Les gardes peuvent relever diverses infractions au code forestier : circulation illicite de véhicules, feux, vol de bois...

**Voie** La principale infraction relevée dans ce domaine est l'occupation illégale de l'espace public : stationnement abusif, carcasses de voitures, ...

**Dégradations et vols** Lors de leurs patrouilles, les agents de la Brigade Verte peuvent observer des actes malveillants ou constater des dégradations sur des biens publics (mobiliers urbains, bâtiments, chemins...) ou privés (clôtures, champs, bornes...).

**Pollutions** Les agents de la Brigade Verte sont souvent confrontés à des atteintes à l'environnement : pollutions de cours d'eau causées par des hydrocarbures, du lisier, des pesticides ou pollutions atmosphériques causées par des feux de matières plastiques, de polystyrènes ou toute autre matière dégageant des substances dangereuses pour la santé et pour l'environnement. La rapidité de la recherche de la cause et de l'auteur d'une pollution est primordiale en matière de protection de l'environnement et les sanctions peuvent être lourdes. Pour mener à bien ses différentes missions, la Brigade Verte dispose de moyens adaptés. Les patrouilles et les interventions sont accomplies à vélo, en moto, en véhicule léger ou à cheval (celui-ci est la propriété du garde champêtre qui le monte, une allocation est perçue pour l'entretien nécessaire). **Comment joindre la Brigade Verte ?** Appel 7j/7 au **03 89 74 84 04**



**Les 24 & 25 octobre,  
courez ou marchez plus vite que le cancer !**

L'association Ligue nationale contre le cancer organise l'opération « Plus vite que le cancer ! ». Cette mobilisation n'est pas une compétition sportive mais un événement solidaire qui a avant tout pour objectif de réunir des fonds qui seront par la suite utilisés dans le cadre de ses missions premières : prévention, aide aux personnes malades, financement de la recherche contre le cancer. Le contexte de la crise sanitaire amène la Ligue à s'adapter et à proposer cette course sous un format dit « virtuel ». En effet, les participants devront effectuer, en courant ou en marchant, la distance qu'ils auront choisie de chez eux (sur leur balcon ou dans leur salon) ou à l'extérieur (rue, parc, forêt, etc.). Horaire, lieu, course, marche : le choix est libre selon les préférences et les disponibilités. [www.plusvitequelecancer.net](http://www.plusvitequelecancer.net)



**Halloween par les alsaciennes !** *Mer, d'fräia sen Angel, àber wen ma uns d'fattig àb schnittet, fliega mer eba witer... Uf'em a basa !*

*(Nous, les femmes sommes des anges, mais si on nous coupe les ailes, alors nous nous envolerons plus loin... sur un balai!)*

---Horaires de la mairie, le mardi de 16 h 45 à 18 h 45 et le vendredi de 10 h 00 à 12 h 00. **en respectant les gestes barrières et port du masque obligatoire.** Mme le Maire et les Adjointes reçoivent uniquement sur rendez-vous. Tel : 03.89.25.80.55. Courriel : [mairiedefeldbach@wanadoo.fr](mailto:mairiedefeldbach@wanadoo.fr) Site internet : <http://www.feldbach.fr/> S'feld blätt n°4 réalisé par la commission Communication textes Sylvie Renger. Myriam Kilian, Myriam Vetter, Caroline Jaegy Mise en page et dessins: Caroline Jaegy. Rébus : Myriam Vetter / Solution du rébus : J'aime la forêt, protégeons-la ensemble !

